



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2025/3174

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme — ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ — ~~permis d'urbanisation~~ — ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ — ~~certificat d'urbanisme n°2.~~

La demandeuse est la **s.p.r.l IMMO MEYERS-HERMAN** demeurant **rue Walter Jamar 170 à 4430 ANS**.

Le terrain concerné est situé **rue du Gosson 108 à 4101 SERAING (JEMEPEPE)** et est cadastré **SERAING 9^{ème} division section B n° 414N3**

Le projet vise à "**régulariser la division de l'habitation unifamiliale (passer de six studios et un appartement non autorisés à quatre appartements)**" et présente les caractéristiques suivantes : **Écarts au guide communal d'urbanisme (GCU au Conseil Communal du 14 octobre 1898, modifié par délibération le 30 août 1901 et 1 août 1902) ;**

À savoir :

Le projet ne répond pas aux prescriptions des articles 35, 38 et 39 du guide communal d'urbanisme.

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO (04.330.87.56)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **9 septembre 2025 au 23 septembre 2025 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Angelo TROLIO
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

M^{me} GELDOLF
TROISIÈME ÉCHEVINE